

## Conseil municipal



Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira le vendredi 2 Février à 18 h 30 avec à l'ordre du jour :

- Adoption du procès verbal du conseil municipal du 19 Décembre
- Informations des décisions prises par délégation au Maire
- Finances : DOB – Subventions-ligne de trésorerie
- Affaires scolaires : rythmes scolaires
- Marchés publics : marché électricité-règlement de la commande publique
- Patrimoine : aliénation de voirie